

Après la 2^{de} Générale et Technologique

Rentrée 2022

Orientation:

- En Première générale : tronc commun + 3 spécialités

Puis en Terminale générale : tronc commun + 2 spécialités

- En Première puis en terminale Technologique:

Bacs : **STMG- ST2S – STL- STD2A- STI2D- STHR- STAV**

La voie professionnelle est une **RéOrientation**

Enseignements communs

- Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

Enseignements communs	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements de spécialité: 3 en 1^{ère} (4h) et 2 en Terminale (6h)

1	Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	
2	Education physique, pratiques et culture sportives	
3	Langues, littératures et cultures étrangères	
4	Mathématiques	
5	Physique-chimie	
6	Sciences de la vie et de la terre	
7	Sciences économiques et sociales	
8	Arts plastiques	
9	Numérique et sciences informatiques	
10	littérature et langues et cultures de l'antiquité	Non proposées au lycée A. Sorel
11	Sciences de l'ingénieur	
12	Humanités, littérature et philosophie	
13	biologie écologie (lycée agricole)	

En terminale, vous ne garderez que 2 Spécialités (6h chacune)

- **En Première** et en Terminale les élèves de la voie générale pourront choisir **une option facultative** parmi :
 - Arts Plastiques (SOUS RESERVE)
- **En Terminale**, les élèves pourront également ajouter une option :
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale et qui envisagent une CPGE scientifique
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui ont abandonné la spécialité « mathématiques » en fin de 1ère

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences
et technologies
de la santé
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)


Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- **ST2S** : Sciences et technologies de la **santé et du social** (lycée Rostand à Caen ou au Havre)
- **STL** : Sciences et technologies de **laboratoire** (lycée Rostand à Caen ou au Havre)
- **STD2A** : Sciences et technologies du **design et des arts appliqués** (lycée Laplace à Caen)
- **STI2D** : Sciences et technologies de **l'industrie et du développement durable** (lycée Cornu Lisieux)
- **STMG** : Sciences et technologies du **management et de la gestion** (lycée A. Sorel)
- **STHR** : Sciences et technologies de **l'hôtellerie et de la restauration** (lycée Rabelais à Iffs)
- **STAV** : Sciences et technologies de **l'agronomie et du vivant**, dans les lycées agricoles uniquement (ex : lycée Le Robillard à St Pierre en Auge)

- **En Première** et en Terminale les élèves de la voie technologique (STMG ici au lycée Sorel) pourront choisir **une option facultative** parmi :
 - Arts Plastiques (SOUS RESERVE)

Les différentes échéances:

- **Janvier** premier sondage auprès des élèves de 2nde
- **Les 11 et 12 mars** portes ouvertes: les professeurs des spécialités répondront à vos questions
- **Lundi 14 mars** Intentions d'orientation **PROVISOIRES** transmises
 - via les téléservices
 - et/ou via la fiche navette
- Le Conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- **Vendredi 13 mai** souhaits d'orientation **DÉFINITIFS**
 - via les téléservices
 - et/ou via la fiche navette



■ À la fin de l'année de seconde, le **chef d'établissement prend une décision d'orientation** pour chaque élève, après avis du conseil de classe :

■ Vers une série de la **voie technologique (STMG, STI2D etc.)**

ou

■ Vers la **voie générale**, les souhaits des spécialités font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1^{re}.

■ N.B : Le **redoublement ou la réorientation en voie professionnelle** doit être demandé par la famille

■ Précision pour l'orientation vers la voie Professionnelle :

- Passage en 1^{ère} Pro (selon les places vacantes dans les filières demandées, admission sur dossier à faire fin Avril - Mai)

Ou

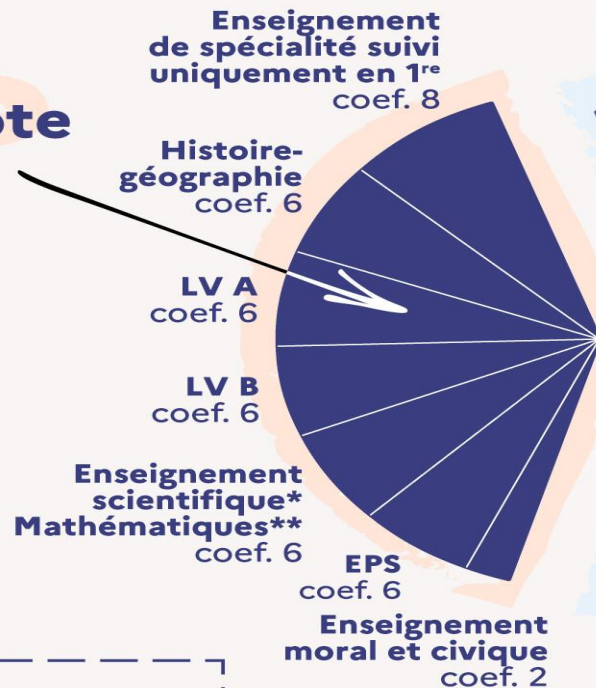
- Redoublement en 2^{nde} Pro, possible uniquement dans les lycées professionnels privés. Pas de redoublement possible en 2^{nde} Pro dans les lycées professionnels publics.

Le baccalauréat

Répartition de la note finale

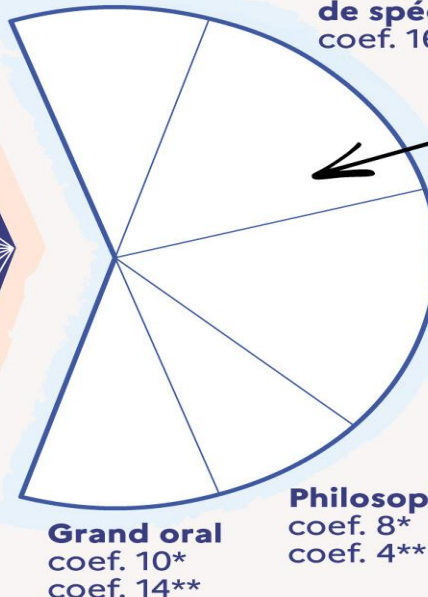


Contrôle continu
40 %
de la note finale



Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 supp.***

Français (épreuves anticipées en fin de 1^{re})
Oral coef. 5
Écrit coef. 5



Contrôle terminal
60 %
de la note finale

Enseignement de spécialité
coef. 16

Enseignement de spécialité
coef. 16

Philosophie
coef. 8*
coef. 4**



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

Un lien important : www.horizons21.fr qui met en relation les spécialités et les filières d'enseignement supérieur correspondantes

Plateforme de ressources de l'ONISEP :

www.secondes-premieres2020-2021.fr

Contact avec Mme ADAM – Psy-EN, au lycée le mardi, RDV à la vie scolaire

servane.adam@ac-normandie.fr